



Laon, le 24 octobre 2016

Communiqué de presse

Accueil de migrants en provenance de Calais

Dans le cadre du démantèlement du campement de la Lande de Calais, chaque préfet de département a développé les capacités d'accueil sur son territoire afin de recevoir des migrants qui s'inscrivent pour la plupart dans une démarche de demande d'asile en France. Dans l'Aisne, quatre centres d'accueil et d'orientation (CAO) ont été créés à Laon, Essômes-sur-Marne, Crouy et Merval.

L'ouverture de places en CAO permettra de mettre à l'abri des personnes en situation de grande précarité, de leur proposer un diagnostic social, sanitaire et administratif et d'accompagner celles qui le souhaitent dans leur démarche de demande d'asile.

Dans le cadre de la solidarité nationale, le département de l'Aisne accueillera 118 personnes qui seront accompagnées par des associations spécialisées. Le financement des CAO est entièrement pris en charge par l'État.

Ces centres seront situés à :

- Laon, où l'AFPA a mis à disposition des chambres permettant d'accueillir 40 personnes dont des familles ;
- Essômes-sur-Marne, où l'association Coallia va accueillir 40 personnes ;
- Crouy, où l'association Accueil et Promotion mobilise les capacités d'hébergement d'un hôtel spécialisé en hébergement d'urgence afin d'accueillir 18 personnes ;
- Merval, où l'association Coallia va prendre en charge 20 personnes.

L'ensemble des services de l'État est pleinement mobilisé pour accueillir les migrants de la Lande de Calais dans les meilleures conditions. Ainsi, en parallèle de l'installation de ces personnes dans les CAO, il sera procédé à l'évaluation des situations administratives et sanitaires des migrants.

À l'issue de cette première journée d'installation, les migrants feront l'objet d'une prise en charge par les gestionnaires des centres et par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02